



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lutte à la culture extérieure illicite de cannabis : Les policiers à l'affût durant toute la saison

Gatineau, 1^{er} juin 2023. La Sûreté du Québec tient à rappeler qu'elle poursuivra ses efforts pour contrer les activités des producteurs et des vendeurs de cannabis qui agissent en dehors du cadre juridique, et ce, durant toute la saison de lutte et d'éradication des cultures extérieures illicites de cannabis.

Les enquêteurs et patrouilleurs de la Sûreté seront à l'affût des comportements suspects et feront des interventions pour localiser les productions extérieures illégales, identifier les producteurs, procéder à des arrestations, éradiquer des plants et contrer l'approvisionnement illicite.

En effet, malgré la mise en place de mesures législatives autorisant certaines activités liées au cannabis, rappelons que la production, la possession dans un but de trafic, la vente sur le marché noir, l'importation et l'exportation de cannabis demeurent des infractions criminelles ou pénales. Ainsi, toute plantation de cannabis sans certification ou licence émises par Santé Canada est interdite.

Des activités criminelles qu'il ne faut pas banaliser

La culture et la vente de cannabis non autorisées ont des conséquences pour la société québécoise. En plus d'alimenter le marché noir, elles génèrent d'importants revenus qui peuvent servir à financer des activités criminelles.

La Sûreté invite les citoyens à être attentifs aux indices suivants. Ils laissent présager la présence d'une culture illégale :

- Allées et venues fréquentes de véhicules inconnus
- Présence de véhicules sans conducteur stationnés près des champs
- Découverte de sentiers battus inhabituels sur les terres
- Outils et produits de jardinage dissimulés (pelles, engrais, sacs de terre)
- Va-et-vient de personnes inconnues aux environs des champs ou des boisés à partir du mois de mai
- Présence de repères visuels comme des rubans de couleur accrochés aux arbres

Toute personne qui serait témoin de telles activités est invitée à en faire part au service policier couvrant sa région et à éviter de s'aventurer près du secteur. Des informations telles que la description des personnes ou des véhicules suspects peuvent faciliter le travail de la police.

Toute information sur la contrebande ou la production illicite de cannabis peut être communiquée en tout temps et de façon confidentielle à votre poste de police local ou à la [Centrale de l'information criminelle](#) au 1 800 659-4264.

Programme de lutte contre la contrebande de cannabis

Par l'entremise du [programme ACCES Cannabis](#), la Sûreté du Québec veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Coordonné par le ministère de la Sécurité publique, le programme ACCES Cannabis (Actions Concertées pour Contrer les Économies Souterraines) est une initiative gouvernementale mise en place en 2018 dont l'objectif est de favoriser l'intégrité du régime fiscal québécois, de réduire l'accessibilité du cannabis pour les jeunes et de diriger les consommateurs vers un marché légal et sécuritaire.

-30-

Service de la diffusion et des relations médias
Sûreté du Québec
Région : Outaouais-Laurentides
819 779-6228
www.sq.gouv.qc.ca